



# PÉPINIÈRE HÔTEL D'ENTREPRISES



## L'Espace Prévôté

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS HOUDANAIS

22, porte d'Épernon 78550 Maulette

T. 01 30 46 82 80

[ccph@cc-payshoudanais.fr](mailto:ccph@cc-payshoudanais.fr) – [www.cc-payshoudanais.fr](http://www.cc-payshoudanais.fr)

# L'Espace Prévôté



## Présentation

Vous cherchez des locaux pour installer votre société (bureaux, ateliers) ?

Vous êtes créateurs d'entreprises ou allez créer votre entreprise ? Jeunes entreprises, vous avez besoin d'optimiser vos frais de fonctionnement et d'un soutien au développement ?

La Communauté de Communes du Pays Houdanais met à votre disposition, au travers de l'Espace Prévôté, un centre d'affaires qui permet d'accueillir des entreprises ou TPE comme PME. L'Espace Prévôté propose [différentes formules d'hébergement et de services](#) pour un accompagnement adapté à chaque entreprise, en création ou en croissance :

- hébergement en [Pépinière d'entreprises](#) pour les entreprises de moins de 3 ans,
- hébergement en [Hôtel d'entreprises](#) pour les entreprises de plus de 3 ans et de moins de 5 ans,
- hébergement [des entreprises](#) de plus de 5 ans.

Des espaces de travail privatifs (bureaux et ateliers) sont mis à disposition sous convention de mise à disposition de moyens (occupation précaire).

## Fonctionnement

### Pépinière d'entreprises (- de 3 ans)

Après examen et acceptation de votre dossier par un comité composé de compétences diverses (chefs d'entreprises, banques, expert comptable, avocat...), un bail précaire est signé pour 3 ans pour le régime Pépinière d'entreprise (1 an renouvelable deux fois).

### Hôtel d'entreprises (+3 ans et - 5 ans)

Durée maximum 4 ans

L'accès à cet hébergement est conditionné à la validation d'un dossier par le service développement économique, ou en continuité de l'hébergement en pépinière.

### Entreprises de + de 5 ans

Durée maximum 3 ans

L'accueil des entreprises de + de 5 ans est également possible sous réserve de disponibilités, l'Espace Prévôté étant destiné prioritairement aux créateurs d'entreprises.

[Des services individuels et communs](#) aident au bon fonctionnement des entreprises (cf. guide des services et tarifs de l'Espace Prévôté).

- Affranchissement de courriers
- Location de salles de réunion
- Relais de services de conciergerie
- Reliure document
- Accueil physique et téléphonique
- Réception des colis et livraisons
- Reprographie
- Service de domiciliation

# Prestations & tarifs

## Locaux

L'Espace Prévôté propose une surface totale de 1 700 m<sup>2</sup>. 24 bureaux de 15 à 50 m<sup>2</sup> et 6 ateliers de 48 à 140 m<sup>2</sup>. 24 bureaux de 15 à 50 m<sup>2</sup> et 6 ateliers de 48 à 140 m<sup>2</sup>.

## Tarifs mensuels pour 2026\*

| Bureaux la 1ère année                          | Ateliers la 1ère année                        |
|------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Pépinière : 11,85 € ht / m <sup>2</sup>        | Pépinière : 4,72 € ht / m <sup>2</sup>        |
| Hôtel : 14,61 € ht / m <sup>2</sup>            | Hôtel : 6,11 € ht / m <sup>2</sup>            |
| Hôtel + de 5 ans : 16,07 € ht / m <sup>2</sup> | Hôtel + de 5 ans : 6,72 € ht / m <sup>2</sup> |
| Charges fixes : 3,74 € ht /                    | Charges fixes : 2,84 € ht / m <sup>2</sup>    |
| Charges mutualisées :                          | Charges individuelles selon consommation      |
| ▪ Électricité : 2,69 € ht / m <sup>2</sup>     | réelle (électricité, eau, gaz)                |
| ▪ Eau : 0,33 € ht / m <sup>2</sup>             |                                               |

Les créateurs d'entreprises (- de 3 ans), accueillis en pépinière, bénéficient de loyers progressifs à chaque renouvellement annuel de bail et de prestations d'accompagnement sur mesure (formations gratuites, mise en réseaux, prêt à taux zéro sur dossier, parrainage, conseils d'experts...).

## Location salle de réunion

Que vous soyez une entreprise résidant ou non à l'Espace Prévôté, vous pouvez à tout moment louer une salle de réunion modulable, entre 30 et 60 m<sup>2</sup>, pouvant recevoir jusqu'à 50 personnes. Elles sont entièrement équipées vidéoprojecteur, écran, paperboard, accès internet haut débit, système audio, salle de cocktail...

|                                             | Heure  | 1/2 journée | Journée |
|---------------------------------------------|--------|-------------|---------|
| Petite salle de réunion (30m <sup>2</sup> ) |        |             |         |
| Hébergés                                    | 10€ht  | 30€ht       | 50€ht   |
| Domiciliés                                  | 15€ ht | 45€ ht      | 70€ ht  |
| Extérieurs                                  | 20€ ht | 55€ ht      | 90€ ht  |
| Grande salle de réunion (60m <sup>2</sup> ) |        |             |         |
| Hébergés                                    | 20€ ht | 40€ ht      | 70€ ht  |
| Domiciliés                                  | 25€ ht | 60€ ht      | 100€ ht |
| Extérieurs                                  | 35€ ht | 80€ ht      | 135€ ht |

## Tarif mensuel de la domiciliation

| Niveau de services | Détails des services                                            | Forfait mensuel |
|--------------------|-----------------------------------------------------------------|-----------------|
| DOMICILIATION      | Réception, tri, mise à disposition ou réexpédition <sup>1</sup> | 45€ht           |

<sup>1</sup> Colis excepté, frais de réexpédition à votre charge selon les tarifs en vigueur de la Poste ; adresse de réexpédition à nous fournir obligatoirement par mail.

<sup>2</sup> Une lettre de confidentialité sera co-signée



#### HORAIRES

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

#### ESPACE PRÉVÔTÉ

ZA de la Prévôté – 6, rue de la Prévôté 78550 Houdan

T. 01 30 46 99 00

[espaceprevote@cc-payshoudanais.fr](mailto:espaceprevote@cc-payshoudanais.fr)